

# Etoile Matières Premières

## SICAV ACTIONS INTERNATIONALES

Forme juridique : **Société d'Investissement à Capital Variable**

Date d'agrément COB : **06 janvier 1988**

Orientation : **Actions internationales**

Promoteur : **Crédit du Nord**

Gestionnaire financier : **Société Générale Asset Management**

Dépositaire : **Société Générale**

Degré de risque : **Fort**

### CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES :

Etoile Matières Premières (ex Prémior) est une SICAV composée de valeurs mobilières de la zone euro et internationales, orientée vers les valeurs représentatives de l'or (minimum 20%), de l'énergie (10%) et des ressources naturelles (10%).

Le degré minimum d'exposition au risque est de 60% de l'actif.

Zones géographiques prépondérantes : OCDE.

Intervention sur les marchés à terme :

- Marchés à terme réglementés (marchés à terme fermes et d'options négociables - liste définie par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget du 06/09/89 -) : Oui

- Marchés de gré à gré (opérations de cap, floor, collar, options, swaps, certificats d'investissement sectoriels) dans le but de réaliser l'objectif de gestion et de protéger les actifs de l'OPCVM : Oui

Dans les limites prévues par la réglementation :

- Le gestionnaire pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille et de l'exposer à des secteurs d'activités, des zones géographiques, des devises, des actions, titres et valeurs assimilés, des indices, pour tirer parti des variations de marché et poursuivre l'objectif de gestion.

- La SICAV pourra recourir aux techniques de pensions livrées, de prêts de titres, d'emprunts de titres et d'espèces.

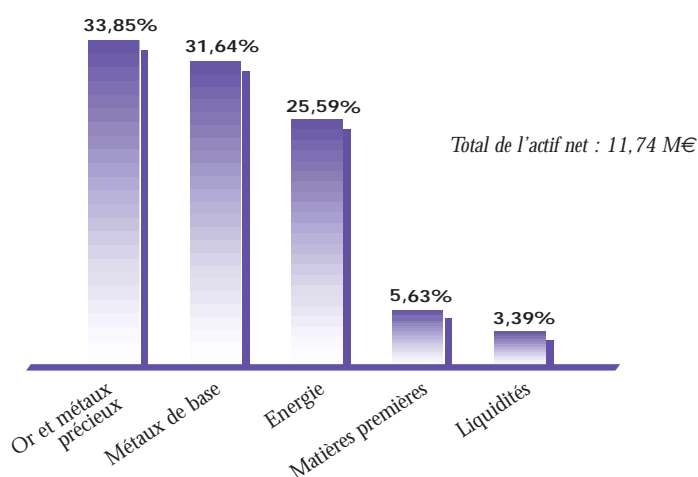
Engagement sur les marchés à terme dans la limite maximale d'une seule fois l'actif.

### ORIENTATION DE PLACEMENT :

Il s'agit d'un placement de moyen terme donnant la priorité au dynamisme de sa gestion. Cette SICAV est particulièrement recommandée aux investisseurs intéressés par la dynamisation de leur placement et acceptant des fluctuations qui peuvent être fortes.

Durée minimale de placement recommandée : 5 ans.

### RÉPARTITION SECTORIELLE DU PORTEFEUILLE AU 31/12/2003 :



### PERFORMANCES\* AU 31/12/03

Durée	Performance
<b>5 ans</b>	<b>+13,77%</b>
3 ans	+15,88 %
1 an	+28,37 %

(Source Crédit du Nord). \*Les performances passées indiquées ne préjugent en rien des résultats futurs.

# ÉTOILE MATIÈRES PREMIÈRES

## MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

---

### Date de clôture de l'exercice :

Dernier jour de Bourse de Paris du mois de septembre (1<sup>er</sup> exercice : 30 septembre 1988).

### Valeur liquidative d'origine :

152,45 euro (1 000 FF). Division par 5 de l'action le 15 avril 1997 (décision AGE du 21/03/97).

### Périodicité de calcul de la valeur liquidative :

La valeur liquidative est calculée tous les jours d'ouverture de la Bourse de Paris, excepté les jours fériés légaux ou de fermeture des banques du Groupe Crédit du Nord.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul à 9 heures et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative établie ce même jour.

### Conditions de souscription et de rachat :

- Commission de souscription : 2% acquise à l'établissement placeur.
- Commission de rachat : néant.

### Frais de gestion :

Montant maximum fixé à 2% HT de l'actif net, déduction faite des parts ou des actions d'OPCVM.

### Libellé de la devise de comptabilité :

Euro.